

Arnaques aux cryptomonnaies : France 2 et "Le Monde" annoncent porter plainte après une série de faux articles sur les réseaux sociaux

La journaliste Elise Lucet a vu notamment son image utilisée pour faire la promotion de sites de cryptomonnaies dans des faux articles de presse du journal "Le Monde".



Article rédigé par [Stéphane Pair](#)

Radio France

Publié le 11/03/2024 18:38 Mis à jour le 12/03/2024 07:07

Temps de lecture : 2 min



Une capture écran d'une fausse interview d'Élise Lucet prétendument donnée au journal "Le Monde". (DR)

France 2 et *Le Monde* annoncent porter plainte après une série de publicités présentant de faux articles de presse sur les réseaux sociaux mettant en scène certains de leurs journalistes ou leur marque dans le cadre d'une escroquerie aux cryptomonnaies, a appris lundi 11 mars franceinfo auprès de la journaliste Elise Lucet.

Des sites frauduleux diffusent en masse sur X (anciennement Twitter), Facebook ou Instagram des posts présentant une fausse interview d'Élise Lucet prétendument donnée au journal *Le Monde* afin d'orienter des centaines de milliers d'internautes vers des plateformes étrangères de revente automatique de cryptomonnaies promettant des gains immédiats.

"Une campagne coordonnée de posts malveillants"

Dans ces contenus frauduleux et sponsorisés, la journaliste vedette des émissions "Cash Investigation" et "Envoyé Spécial" apparaît notamment le visage tuméfié. Certains contenus

dits "deep fake" (hypertrucage) mettent également en scène les propos de la journaliste dans des fausses vidéos produites grâce à l'intelligence artificielle générative. Le 6 mars, face à l'ampleur de ces publications sur les réseaux, Elise Lucet a mis en garde sur X contre une arnaque dénonçant *"une campagne coordonnée de posts malveillants"* dont certains *"renvoient vers des sites frauduleux"* dont la plateforme "Profit Rex" à l'origine de cette campagne.

Contactée par franceinfo, Elise Lucet confirme que France Télévisions a décidé de porter plainte contre X pour cyberharcèlement, montage frauduleux de photos, usurpation d'identité : *"Nous devons réagir pour prévenir les personnes qui pourraient se laisser berner"*, explique la journaliste à franceinfo. Elle ajoute : *"Il s'agit d'arnaques dont les posts ont pris une grande ampleur. Est-ce à cause des enquêtes que nous menons à 'Envoyé Spécial' ou à 'Cash Investigation' ? Difficile à établir. Mais c'est vrai que nous travaillons en ce moment sur ce genre de sujets."*

Yann Barthès victime du même procédé

Selon nos informations, le quotidien *Le Monde* compte également porter plainte. Le groupe TF1 réfléchit également à les imiter puisqu'en 2023, Yann Barthès a été victime du même procédé. La plateforme de "trading" en ligne "Immediate Eurax IA" avait, elle aussi, détourné l'image et les propos du présentateur de "Quotidien" sur TMC pour attirer de nouveaux clients.

Ces dernières années, de plus en plus de médias, journalistes ou figures médiatiques françaises ou européennes sont la cible de publicités recourant à de fausses interviews pour le compte de plateformes de "trading" automatique de cryptomonnaies. Des personnalités comme Alessandra Sublet ou Cyril Hanouna en ont fait les frais. Mais le recours à l'intelligence artificielle générative et les nouveaux systèmes payants de certification mis en place par des plateformes comme X ont démultiplié ces tentatives d'escroqueries.

[Voir les 14 commentaires](#)

Partager : l'article sur les réseaux sociaux

-